

Règlement graphique

Saint-Pardoux-Soutiers
Nord



Elaboration du PLUi : approuvée le 31/03/2015
Modification simplifiée n°1 : approuvée le 07/03/2016
Modification simplifiée n°2 : approuvée le 09/07/2018
Révisions allégées n°1 à 4 : approuvées le 07/05/2019
Modification simplifiée n°3 : approuvée le 23/06/2020
Modification simplifiée n°4 : approuvée le 30/09/2021
Révision allégée n°5 : approuvée le 18/07/2023

Le Président, J-P RIMBEAU



Échelle 1:5000
DGFiP Cadastre® 01-2022

LEGENDE

- Limites communales
- Limites des zones
- UA Nom de zones
- Petit patrimoine à protéger
- Bâtiment remarquable à protéger
- Arbre remarquable à protéger
- Haies à protéger
- Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée
- Bande tampon de 10m de part et d'autre des cours d'eau : les constructions et installations nouvelles y sont interdites
- Bande tampon de 35m de part et d'autre des cours d'eau au sein des zones A
- Boisements à protéger
- Espace Boisé Classé
- Bâtiment agricole qui, en raison de leur intérêt architectural ou patrimonial, peut faire l'objet d'un changement de destination
- Secteur concerné par une Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Emplacement réservé
- Secteur situé au sein des marges de recul le long de la route classée en grande circulation
- Secteur situé au voisinage des infrastructures de transports terrestres dans lesquels des prescriptions d'isolement acoustique ont été dictées
- Zone non aedificandi
- Informations
 - Site archéologique
 - Site archéologique
 - Zone humide
 - Cours d'eau

- 1AUh Secteur à vocation principale d'habitat au sein duquel les nouvelles constructions doivent être raccordées au réseau public d'assainissement des eaux usées s'il existe dans les conditions et selon les modalités définies par le gestionnaire du rés.
- 2AUh Secteur à vocation principale d'habitat.
- A Zone agricole.
- Ah2 Secteur de zone A qui permet seulement une évolution limitée du bâti existant.
- ALc2 Secteur réservé à différentes formes d'hébergement touristique (camping, caravannage, gîte...) et aux équipements liés et nécessaires à leur fonctionnement.
- Ap Zone agricole.
- Ap Secteurs voués à l'agriculture mais protégés du fait de la présence de sensibilités environnementales et paysagères particulières.
- NL Secteur de zone N qui caractérise les espaces naturels à vocation de loisirs et de tourisme.
- Np Secteur de zone N qui caractérise les réserves de biodiversité de la trame verte et bleue liés aux sites Natura 2000.
- UA Zone qui caractérise le tissu urbain ancien de densité moyenne à forte composée, principalement, de logements et, secondairement, de services et commerces le cas échéant.
- UB Zone qui caractérise le tissu urbain périphérique des bourgs ainsi que les villages qui peuvent être confortés par le comblement de dents creuses. Elle correspond à une urbanisation ancienne plus diffuse ou à une urbanisation plus récente.
- UE Zone qui caractérise un espace constitué de constructions, installations ou occupation du sol affectées à des équipements publics, activités sportives et de loisirs, sanitaires, culturelles et sociales, ou à des équipements d'intérêt général.

N°	Commune	Désignation de l'emplacement réservé	Surface (ca m²)	Bénéficiaire
1	Les Groisillers	Extension cimetière	230	Commune
2	La Boissière en Gâtine	Création d'acacs	221	Commune
3	St-Martin-la-Lande	Création d'acacs	648	Commune
4	St-Marc-la-Lande	Création d'acacs	908	Commune
5	St-Pardoux	Création d'acacs	145	Commune
6	St-Pardoux	Extension zone d'équipements	2 572	Commune
7	St-Pardoux	Liaison douce	1 635	Commune
8	St-Pardoux	Liaison douce	1 179	Commune
9	St-Pardoux	Aménagement de carrefour	136	Commune
10	Soutiers	Création de voie	291	Commune
11	Soutiers	Création de voie	854	Commune
12	Beaulieu-sous-Parthenay	Création de voie/gestion de l'eau	2 165	Commune
13	Beaulieu-sous-Parthenay	Création de voie	1 471	Commune
14	Beaulieu-sous-Parthenay	Liaison douce	1 766	Commune
15	Beaulieu-sous-Parthenay	Liaison douce	786	Commune
16	Beaulieu-sous-Parthenay	Liaison douce	786	Commune
17	Beaulieu-sous-Parthenay	Liaison douce	786	Commune
18	Beaulieu-sous-Parthenay	Création de voie	2 153	Commune
19	Beaulieu-sous-Parthenay	Création de voie	611	Commune
20	Beaulieu-sous-Parthenay	Liaison douce	3 646	Commune
21	St-Lin	Extension cimetière	1 925	Commune
22	Clavi	Liaison douce	92	Commune
23	Clavi	Création de voie	145	Commune
24	St-Georges-de-Nez	Liaison douce/réseaux	598	Commune
25	St-Georges-de-Nez	Extension cimetière	8 052	Commune
26	Maîtres-en-Gâtine	Création d'une continuité de voie	371	Commune
27	Maîtres-en-Gâtine	Création d'une continuité de voie	930	Commune
28	Maîtres-en-Gâtine	Création d'un chemin de randonnée	130	Commune
29	Maîtres-en-Gâtine	Création d'une continuité de voie	882	Commune
30	Youhé	Création d'un chemin de randonnée	1 410	Commune
31	Youhé	Création d'un chemin de randonnée	3 837	Commune
32	Youhé	Création d'un chemin de randonnée	2 630	Commune
33	Youhé	Création d'un chemin de randonnée	2 239	Commune
34	Youhé	Création d'un chemin de randonnée	2 947	Commune